

Éolien en mer : nouvelle étape décisive pour l'appel d'offres

Lundi, les industriels candidats à la construction des onze parcs éoliens en mer devront soumettre leurs offres à la Commission de régulation de l'énergie

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

A la mi-juin, l'État lançait un appel d'offres géant sur l'éolien en mer : onze projets de parcs dispersés sur les façades maritimes, des trois équipements au large de Fécamp (Seine-Maritime) jusqu'à quatre autres en Méditerranée. Au total, l'enjeu porte sur l'installation au large de 10 gigawatts (GW) pour tenir l'objectif de 45 GW de puissance installée à l'horizon 2050. Les deux technologies sont couplées dans l'appel d'offres : l'éolien posé – les fondations des mâts sont coulées dans le plancher marin – et l'éolien flottant – les éoliennes reposent sur des flotteurs ancrés au fond. Pour l'heure, seul l'éolien posé a été déployé à l'échelle industrielle. Ce lundi, les industriels candidats devront sortir du bois. C'est la date prévue pour la remise des dossiers auprès de la Commission de régulation de l'énergie (CRE), une autorité administrative indépendante chargée de leur instruction. Il incombera

au gouvernement d'annoncer les lauréats, a priori en février 2027. Selon la procédure, ni le nombre, ni le nom des candidats ne seront rendus publics à ce stade.

Un nouvel épisode pour Oléron

Parmi les onze projets, la zone Sud-Atlantique est représentée par le projet du parc Oléron 1 (OL1), un équipement d'une puissance d'1,2 GW en éolien posé à une quarantaine de kilomètres des côtes. Il commence à

ressembler à un serpent de mer. Très controversé localement, OL1 est le seul projet français à avoir subi un appel d'offres infructueux, en septembre 2025. La profondeur au droit du site retenu, comprise entre 60 et 70 mètres, explique pour partie cet échec. OL1 a été repêché pour intégrer le nouveau train. En revanche, Oléron 2, son parc cousin envisagé en éolien posé ou flottant, n'a pas été retenu.

La course est encore longue et incertaine jusqu'à la réalisation des onze projets. Si les lauréats doivent effectivement sortir du chapeau avant la fin de l'hiver, l'élection présidentielle pourrait rebattre les cartes, avec une refonte possible de la politique énergétique du pays.



En février 2021, manutention d'embases d'éoliennes au Port Atlantique La Rochelle. ARCHIVES ROMUALD AUGÉ / SO